



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE par le soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité, que lors de la séance devant être tenue à **20 heures le 1<sup>er</sup> octobre 2025**, au lieu ordinaire des délibérations, le conseil de la susdite Municipalité doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME N° 2025-070

##### NATURE ET EFFET

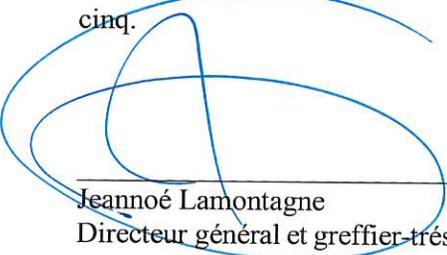
Demande de dérogation mineure au troisième paragraphe du deuxième alinéa de l'article 6.5.6.3 du Règlement de zonage n° 514-2025 de la municipalité Saint-Félix-de-Valois, destinée à permettre la construction de cinq habitations multifamiliales de 11 logements chacun, avec la mise en place de 20% des cases pourvues du précâblage électrique nécessaire à l'installation éventuelle de bornes de recharge pour véhicules électriques de niveau 2, alors que la réglementation en vigueur exige un précâblage pour 100% des cases.

##### IDENTIFICATION DU SITE VISÉ

Sur le lot 6 505 748, du cadastre du Québec, situé sur la rue Principale, à l'intérieur des limites de la zone H-58.

**LORS DE CETTE SÉANCE, TOUT INTÉRESSÉ POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE.**

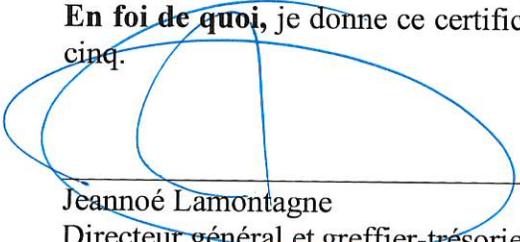
**DONNÉ À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS**, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-cinq.

  
\_\_\_\_\_  
Jeannoé Lamontagne  
Directeur général et greffier-trésorier

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public en affichant une copie à la mairie de cette Municipalité et sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois, entre 10 h et 14 h, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-cinq.

**En foi de quoi**, je donne ce certificat ce 12<sup>e</sup> jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-cinq.

  
\_\_\_\_\_  
Jeannoé Lamontagne  
Directeur général et greffier-trésorier